

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1904

Directeur :

F. JAFFRENOU "Taldir"

ABONNEMENTS

payables d'avance

GAULE... 1 an... 3 fr. 50

ETRANGER... 5 -

Avec "Ar Vro" Supplément

périodique

GAULE... 1 an... 5 fr.

ETRANGER... 7 -

Tout changement d'adresse sera

accompagné de 0 fr. 50 cent.

en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux Avenue de la Gare, CARHAIX JOUHAILLLES

TARIF des INSERTIONS

payables d'avance

La ligne mesurée au lignomètre

Ann. et Recl. 4° p. — 01. 20

— 3° — 0 25

Chronique Locale — 0 50

En Echos... — 0 75

ON TRAITE A FORFAIT

Nos annonces sont reçues par

les Agences de Publicité et à nos

Bureaux. Les manuscrits ne sont pas

rendus.

GOULIOU AR VRO

Ama e kavet ar gouliou hag ar pardonioù o devo lech en hon bro.

Eürus e vemp ma kar sekretourien ar gouliou-ze, laik pe relijius, pe an dudchentil a-ze e penn ar patronachou, digas kelou d'omp deuz dat o gouliou epad ar sezon hanv.

Miz Heven

26, 27, Redadek kezek Montroulez.

26, 27, 28, Gouliou de-ha-bla an Tour-d'Auvergn en Keraez.

26, 27, 28, Pardon Per, ha galoupadeg kezek en Skrignak.

26, Pardon braz Santez-Barbara-Faouët.

Miz Gouere

2, 3, Pardon Itron-Varia Wir Sikour, Gwengamp.

3, Pardon Berrien.

3, Gouliou Gouezek.

3, Pardon Koray.

3, 4, Gouliou Lobuek.

10, Kavalkaden Montroulez.

10, Pardon Speyet.

17, Pardon Santez Marc'harit, en Kollorék.

24, 25, 26, Gouliou Santez Barba ha galoupadeg kezek en Kallak.

24, 25, 26, Gouliou ha galoupadeg kezek Gwerliskin.

Miz Eost

1, 2, Gouliou keltiek en Naoned.

7, Pardon Sant-Hernin.

7, 8, Pardon an Neon ha Redadek kezek en Huelgoat.

14, Redadek kezek Gwengamp.

15, 16, Pardon braz ha gouliou Rostrenn.

15, Pardon Pénity, Karnoët.

15, Pardon I.-V. Kleden.

28, Gouliou Skaër.

28, 29, Pardon braz I.-V. ar Porziou ha gouliou ar C'hastellnevez.

DRE AR PRENNESTR

SOVETEREZ AR "PLUVIOSE"

Goude teir sün a anken hag ivea labour dibaouez, e ver deut a benn da zigas al lestr dindan-vor Pluviose beteg porz Calais.

En o zouez e hanvimp pevar Breizad : an doktor medisin lan Savidan, deuz ar Roc'h-Derrien, pehini a neuz pletet ouz kempennadurez ar c'horfou maro tennet er meaz euz al lestrik ; hag an infirmierien ar Gak, Gourmelon hag ar Gall, pere zo diskennet el lestr evid dougen ar c'horfou er meaz.

Pa oa diskennet ar mor, e oa gwelet eur pez faout en tu a dreon

Romant gazeten "AR BOBL" 5

Avanturioù an Aotrou Skrabelaou GANT Loeiz AR FLOCH

— Neuze vije eun diaoul a habour ac'hanoù avad, Arme! Neuze zavje kof ouzid avad potr!

— Lez da c'hlabouz ta Laou! ha lavar da Lommik mont raktal da lavaret d'an aotrou maer ouz fall, prest da vervel, ha maruze varc'hoaz ec'h en eun gavo troua aman d'in-me da lonka.

Lommik a leaz diarc'hen da di an aotrou meaz hag eun eur goude e oa etal ar c'hlanvour!

— Ahanta! penaoz a rit, aotrou Arme! — Ah fei! o vont kuit ive, aotrou meaz! beac'h em bez o kaozal, ha panefa ma m'euz eun amezeg mad, pell zo e vije bet va c'horf en douar.

— Ia! gwelet a ran n'emaoc'h ket mad, a

An Advoulladur zo difennet

d'al lestrik : dre hounnez e oa an-treet ar mor en diabarz ; maro ar vartoloded a zo 'n em gavet kazi dustu goude.

Ilini da hini, ar c'horfou a zo bet digaset var ar c'haë ha goude beza bet anaveet, e oaint archedet, gant eur plak koueour, o hano varnhi, var an arched.

An archedou, goloet a vannielou trilioù, a zo bet lezet en eur c'ho-c'hu vraz, da c'hortoz an interamant, dindan gward soudarded en armou, o renti d'ezo an enorioù diveza a veritent.

Ar c'horf kenta a oa kavet oa bini ar Breton, deuz Plouha, en e bost e kichen ar strap.

Ar martolod kalonek ma a oa marvet en e blas. Korf an anseign Engel a oa kavet e toull an nor, evid harz digerri anezi gant aoun na teuche an dour dre eno. Korf ar c'habiten Callot a oa kavet en e blas a c'hourc'hemennet : e zorn deou a oa harpet c'hoaz var e venvek da zellet pell. Ar re-ze ive a oa maro var o dever.

Eun dra gaër, petra bennag eo trist evid hon c'halonou breizad, eo gwelet n'eo ket kollet c'hoaz ar ouenn euz ar vartoloded kourajuz pere o deuz gret a viskoaz neiz hag enor hon bro

Marvet int evel harozed, ar sonje da frealoz eun tammik o c'herent glac'haret.

AN DOUARIDIGEZ

Eun dra hag a neuz great plijadur da galz, eo klevet e vo lidou relijiuz gant interamant martoloded ar Pluviose.

Ar gouarnamant a neuz bet eun ide vad o c'houlenn skoazel ar veleien evid interri ar voraerien-ze : ar c'ontrol a vije bet kavet iskis gant o zud, pere a zo bet savet er greden gristen. An aotrou Fallières e hunan, bet great kemend a oap varnezan pa na oa ket eat da interamant relijiuz re varo an Iena, a vezo bet oblijet da vond da hini re varo ar Pluviose.

Pedennoù eur relijion a zo bepred kaër ha dous var ar beziou, hag eürus e ver e meur lech o weled komprenn an dra-ze. Ar re zoken a gred eo echu peb tra gant an ankou n'int ket evid harz da anzae e ro skoazel ar greden eur vramente ospenn d'ar mare diveza... pa ver e kenver gant ar pez zo en tu-all. Dirag ar genel hag ar mervel — daou benn ar vuez — ar furnez a c'hourc'hemennet plega an tal, ha daoulina....

ENEB DA BIOU ?

Diskleriadurez an aotrou Briand n'he deuz ket plijet d'ar jakobined ru a zalc'b en despet d'ar sanz vad da zelled euz ar republik evel o zra, Re ledan ha re fur eo program ar c'houarnamant evid plijout d'ar c'houlled-dero fronwerien a nij en-

red e vezo d'in kemen d'ar medisin dont d'o kaout, ha lakat rei d'eo'h louzeier, ar c'henta 'r gwella.

— Job ar Pikouza a zo bet aze er mintin-ma, eme Laou, hag en deuz lezet eur billet aze, ha warnan e vije merket pe seurt a vije mad d'ezan da gemeret.

— Ma! ma! deuz te, Lommik, daved eur billet deuz an ti kear, hag e zi gantan raktal d'ar C'hastell-Nevez.

Ouspenn, aotrou maer, e welit pegen fall eo va gwele, ha c'hoant em bije e vije chenchet ar plouz hag ar pell.

— Great e vezo, ha varc'hoaz euz va zi e teui eur c'hole'hedad pell fresk hag eur beac'h plouz segal.

— Trugare, aotrou meaz, an daelou a deuz em daoulagad, pa welan pegen mad ec'h evidon, eur paourkoz dilezet gant an holl.

An noz ne oa ket deut c'hoaz, pa en em gavaz Lommik er gear, dizro hag echu gantan e gefridi. Kerkent e oa tennet deuz ar baner ar voutaillad ezens tourmantin, hag ar gwinn a zek lur.

Skrabelaou na zellaz ket kalz ouz an tourmantin, mez staga reaz e benn ouz ar voutaillad gwinn koz.

E pelec'h em ar biftek, Lommik?

— N'euz ket deut!

dro da gar ar c'houarnamant, oc'h esperout kondui anezan.

Berteaux, ar millioner braz bet ministr ar brezel, eo a douger komz ar re-ze. Goulnennet en deuz digant Briand eneb da bioù e fell d'ean gouarn. A-benn gouarn mad, hervez ar Berteaux, e renker beza eneb eur rum, hag ar rum-ze e c'houzer pehini eo!

FANCH.

Questions actuelles

La nouvelle Chambre des députés, issue des élections du 21 avril et du 8 mai, siège depuis quelques jours déjà. Le pays attendait certes non sans impatience, la déclaration ministérielle, de même que les électeurs, ceux que la politique intéresse un peu, croyaient pouvoir trouver, dans l'élection du bureau de la nouvelle Chambre, une indication quelconque au sujet de la ligne de conduite des nouveaux élus.

Après un discours très sensé du doyen d'âge, M. Louis Passy, les députés procédèrent à l'élection du bureau provisoire. Le vieil anticlérical Brisson fut réélu et quelques jours plus tard, plus de cinq cents élections ayant été validées, le bureau provisoire devenait bureau définitif. Brisson a baissé, c'est indiscutable, puisque même en huit jours, il perd trente voix, mais somme toutes, il conserve la Présidence de la Chambre. S'ensuit-il qu'il y ait quelque chose de changé au point de vue des idées?

M. Brisson incarne le sectarisme intransigeant, c'est le franc-maçon notoire et il est regrettable que l'opposition ne lui ait pas suggéré un candidat qui, somme toutes, pouvait avoir de grandes chances, puisque M. Brisson n'a réussi à grouper sur son nom que 308 voix sur 597 députés. La déclaration ministérielle a été lue à la Chambre par M. Briand lui-même, et au Sénat, par M. Barthou. Ainsi que je disais ci-dessus cette déclaration était attendue avec une certaine impatience et avec une curiosité mêlée de sentiments divers.

M. Briand s'est d'abord félicité lui-même et sérieusement, paraît-il, déclarant avoir le droit de s'honorer des conditions d'indépendance dans lesquelles a eu lieu la dernière consultation électorale. Pas de pression, a déclaré M. le Ministre de l'Intérieur! Cela fait sourire les plus moroses, mais enfin, il paraît qu'en France les affirmations des gouvernants doivent être paroles d'évangile. C'est sans doute pour ne pas faire mentir la maxime de la Fontaine:

« Selon que vous serez puissants ou misérables, etc. »

Après ce petit début, M. Briand a affirmé que le pays était de plus en plus attaché à la forme républicaine. Nous voulons bien le croire.

La déclaration ministérielle, qui d'ailleurs s'étalera bientôt sur tous les murs, continue la série ascendante des discours et manifestations successives par lesquelles M. Briand essaie une politique assez originale puisqu'elle prétend différer dans sa direction des pro-

— Troc'h diot, eme Laou, an dra-ze zo d'id da breza euz ti ar c'higer!

— Ar meaz n'en deuz ket roet arc'hant d'id da breza biftek?

— Nan... nan avad!

— Ar pez a gavan ar gwella! malloz ma butun!

— Ma! ma! varc'hoaz, eme Laou, mar teu aze da zigaz plouz ha pell, o c'helli goulenn outan beza lakat war roll ar beorien, ha neuze e pezo muioc'h a dra da gaout, evel just.

Skrabelaou, epad m'edo e vignon o lavar ar c'homzou-ze, a oa o lipat e vourrou diwar oul lonkaden gwinn koz hag a respontaz :

— Che! Laou, te zo eun den mad, eur mignon gwirion, hag a war hentecha an dud war an hent mad.

Antronoz vintin kerkent hag eiz-heur, ec'h en em gavaz eur c'harrat pell ha plouz etal ti Skrabelaou. Da c'hortoz ma vije amzer da lakat an traou er gwelo, e oaint lakat e traon ti ar boutegor, a oa ennan muioc'h a frankiz.

Ken just a fri ar c'haz, an aotrou meaz e-unan eo a deuz da zigas ar c'harrat traou.

IV. — Skrabelaou zo tizet

Laou gam a lavaraz neuze da vestr ar

odés et des tendances très chers aux violents du parti jacobin. Mais n'est-il pas superflu de se nourrir d'illusions au sujet de ces promesses d'apaisement? Nous le saurons bientôt.

La déclaration ministérielle esquisse les grandes lignes du programme gouvernemental. M. Briand engage la nouvelle chambre à discipliner ses efforts, à organiser ses travaux d'après un plan réfléchi, auquel elle se conformerait strictement. C'est, dit-il, à ces conditions seulement que l'on peut faire œuvre utile et féconde.

Voici d'ailleurs, les principales lignes du programme :

1° Le gouvernement veut gouverner.

2° Il présentera un projet au sujet de la réforme électorale.

3° Il ne veut pas de politique de sur-rendre.

4° Il s'occupera des lois sociales et il soumettra aux Chambres tout un ensemble de dispositions législatives, qui formeront comme la Charte d'organisation générale du travail. Elles comporteront le droit de conclure des contrats collectifs ; l'extension de la capacité syndicale ; l'établissement du crédit ouvrier ; la faculté de former entre le capital et le travail des sociétés qui assureront à celui-ci, une part légitime des bénéfices réalisés en commun.

M. Briand désire aussi la réforme fiscale, l'impôt sur le revenu, mais sans procédés vexatoires.

Il veut une armée et une marine fortes qui puissent assurer la sauvegarde de la Patrie.

Telles sont les grandes lignes de la déclaration. Causons pour l'instant du premier point, de la Réforme Electorale, de la Représentation Proportionnelle. Indiscutablement, les dernières élections ont envoyé à la Chambre une majorité de proportionnalistes. Il faut que nos bons arrondissementiers en prennent leur parti, mais ainsi qu'il était facile de le prévoir le scrutin d'arrondissement avec le système majoritaire est bien fini. M. Briand présentera donc un projet et déjà d'ailleurs, il a exposé ses idées au sujet de l'inévitable réforme. Le ministre proposera une caricature de la R. P. Je doute qu'il soit possible en effet d'employer une autre expression, pour causer du projet qui sera soumis aux députés par le gouvernement.

« La montagne en travail enfante une souris », disait un poète pour ridiculiser un travail tapageur, produisant un piètre résultat. Les mêmes mots pourraient s'appliquer au travail de nos ministres, au sujet de leur projet de réforme. M. Briand déclare vouloir la R. P. des minorités, c'est-à-dire qu'il s'est ingéniéré à vouloir essayer de contenter les proportionnalistes et les arrondissementiers, en assurant à ces derniers des avantages extraordinaires. Ce projet n'est pas viable, l'auteur d'ailleurs semble se faire peu d'illusion sur le sort qui est réservé à son œuvre, puisqu'il annonce que le projet servira seulement de base à la discussion.

Pour nous, Proportionnalistes convaincus, nous voulons espérer et croire que la majorité de la nouvelle Chambre n'adoptera pas la singulière combinaison de M. Briand. Le groupe de la R. P. vient d'être reconstitué ; la première réunion a obtenu le plus vif succès qui dépasse toutes les espérances. 350 députés de toutes nuances se pressaient à cette réu-

barrez, en devoa c'hoant ar c'hlanvour da gaozal ganthan. Ar meaz, goude beza staget e gazez ouz post eur gled, a deuz da welet e zen.

— Ahanta, Arme! eun tammik vad a ra d'eo'h al louzeier!

— Ar gwinn, aotrou meaz a zo eat dija! our vad skirjuz a ra d'in, ha gantan e kredan e teuin adarre da botr iaouank! An ezanz tourmantin, n'em bez ket touchet outan, rak beleg-hen em bez bet tourmantin avalc'h.

N'em bez bet tam biftek ebet, hag hennez a gav d'in en dovije great vad d'in ive, rak sempl ouñ, manruz!

— N'oc'h ket goest da breza eun tam biftek oc'h ueañ?

— Euz a beleac'h! sotrou kez! n'em euz ket oul liard toull otre va daouarn, ha panefo an dud vad, pell zo e vije marvet.

— Mar kirit e vezo lakat hoc'h hano war roll ar beorien, a neuze ar barrez a bourves d'oc'h ezomou neseser epad ho klenved, ha divezotoc'h.

— Paourkoz aotrou! re vad oc'h evidon, hag abaoe deac'h, an daelou na zihanont da ruilla euz va daoulagad, pa zonzan enoc'h, en ho madelez e kever an dud paour.

nion. C'est la majorité absolue assurée pour voter la Réforme électorale. M. Charles Benoist, l'apôtre infatigable de la R. P. a été élu président de cet important groupe, et il a été décidé de se mettre immédiatement à l'œuvre.

Les fervents du bloc, MM. Bourgeois, et autres, crient bien fort que le vote de la R. P. conduira la République à sa perte. Leurs gémissements, leurs cris de rage n'arrêteront pas la marche du pays vers un avenir de justice et de progrès qui nous sera assuré par le vote de la Représentation Proportionnelle intégrale.

Jean SOLU.

ÉCHOS & NOUVELLES

La revision de l'impôt foncier

Cette année, par le jeu de deux lois, on entreprend la révision totale de l'impôt foncier ; on évalue le revenu des 9 millions de maisons et le revenu des 150 millions de parcelles de terre. Semblable travail d'ensemble n'avait pas été effectué depuis un siècle (1807). C'est la préface de l'impôt sur le revenu.

Les deux opérations d'évaluation parallèlement entreprises sont, toutefois, distinctes.

La nouvelle évaluation de la valeur locative des propriétés bâties servira à établir les rôles de l'impôt foncier. Les propriétaires de maisons sont donc intéressés à suivre attentivement des opérations dont le but est de fixer pour dix ans la contribution foncière sur leurs maisons.

L'évaluation des 150 millions de parcelles de terre est simplement une statistique générale, mais une statistique qui, devant coûter dix millions au budget de la France, ne se reconcomencera pas de si tôt. Or, cette statistique servira plus tard de base à la taxation des terres. Les investigations du fisc dans toutes les communes n'intéressent donc pas à un moindre degré les populations paysannes dont on va évaluer présentement les biens pour fixer, plus tard, sur cette base d'évaluation, le chiffre de leurs contributions pour de nombreuses années.

La révision de l'impôt foncier doit être sérieusement conduite par les agents des contributions directes ; ne devrait-elle pas aussi être suivie avec attention par tous les contribuables?

Pour guider ceux-ci dans l'exercice de leurs droits et pour faciliter la tâche fort complexe des maires, des classificateurs ou des répartiteurs, le COMITÉ CENTRAL D'ÉTUDES et DE DÉFENSE FISCALES, a réuni, dans une importante étude de vulgarisation, tous les textes utiles à consulter, ainsi qu'une analysedétaillée des Instructions ministérielles. Cette brochure est adressée franco, contre un mandat de franc au Secrétaire Général du Comité d'Études et de Défense Fiscale, 21, rue Croix des Petits Champs, Paris.

Le contribuable récalcitrant

M. Roty, doyen des juges d'instruction, vient d'être saisi d'une plainte en concussion contre M. de Selves, préfet de la Seine ; M. Sée, percepteur, et M. Albert Chamault, porteur de contraintes. C'est un avocat à la cour d'appel de Paris, M. Lhermitte, qui l'a déposé.

An aotrou meaz neuze a dennaz euz e c'hodell eun tam paper, hag a c'houlennaz :

— Pe hano peuz?

— Hein! pe hano m'euz?... Arme!

— Arme! petra?

— Oh, aotrou meaz, arabad d'eo'h goulenn ken ouzin, rak ne lavarint ket d'eo'h.

— Hag abalamour da betra!... N'oun ket goest da lakat hoc'h hano war roll ar beorien, ma n'her roit ket d'in, hag hen-ma ar paper-ma a ranko mond etre daouarn sous-préfet Kastellin, aruok ma c'hellin rei d'eo'h aluzen diwar goust ar barrez. Rakse ta hastit buan rei d'in hoc'h hano.

— Lakit an hano a garfoe'h, aotrou, evidon-me ne lavarint ket d'eo'h plou ouñ, nag euz a beleac'h ouñ deut anan, ha goude ma ve toullat va fenn d'in.

— N'euz meneg ebet da ober droug d'eo'h, ha n'em bez c'hoant nemed da ober vad, mez evit kementez, ez eo red d'in heuil al lezen evit holl dud va farrez, ha p'e gwir enaoch war douar Lohel, p'e gwir e c'houlennit digant ar barrez ober vad d'eo'h, ez eo red d'eo'h soubla d'al lezen evel ar re all.

(Da heñ!)

Voici les motifs de cette plainte. On sait que les conseillers municipaux parisiens, bien que les fonctions de conseiller municipal soient gratuites, touchent mensuellement 500 francs à titre d'indemnité.

Aux termes de la loi du 21 mars 1831 ces fonctions sont absolument gratuites; et ce crédit est donc créé en violation formelle de loi.

Il en est de même par analogie du crédit de 303.000 francs destiné à assurer aux conseillers généraux de Seine une indemnité mensuelle de 250 francs.

L'avocat considérant que ces crédits augmentent illégalement ses contributions, a refusé de payer ses taxes. Le percepteur a répondu par la saisie du mobilier du contribuable récalcitrant. C'est alors que l'avocat, s'appuyant sur l'article 174 du Code pénal, a déposé sa plainte.

L'Encyclique et les Prussiens

Grand émoi dans l'empire de Sa Majesté Wilhem II. Dans l'Encyclique Eitoe, sur St-Charles-Borromée, le Pape Pie X s'attaque au Protestantisme et à la Réforme luthérienne.

Or, l'empereur Guillaume bien que protestant déracé et d'origine, appuyait depuis quelques années dans l'intérêt de l'expansion germanique, le catholicisme en Orient. Le Reichstag s'est révolté et a exigé du Pape une rétractation, menaçant de rompre toutes relations avec Rome. Le Pape, dans cette grave alternative non prévue, a conféré avec les cardinaux et décidé de publier une note pour calmer les susceptibilités prussiennes et de retirer les termes de l'encyclique, fait sans précédent.

On reproche dans les milieux autorisés au cardinal Merry del Val d'avoir mal conseillé Sa Sainteté en cette occasion. Il est possible qu'il soit remplacé par le cardinal Rempolla, dont l'habileté diplomatique éviterait les conflits confessionnels.

La mort pour un craché

Un soldat nommé Grivelli, détenu au pénitencier d'Oran, a été condamné à mort par le conseil de guerre pour avoir craché à la figure du médecin major.

L'abbé Santol et les petits Bretons

L'enquête au sujet des agissements du « Placement familial » que dirige à Paris l'abbé Santol, continue.

M. le juge d'instruction se propose de rechercher dans quelles conditions certains enfants placés chez des cultivateurs ayant versé diverses sommes à l'abbé Santol sont retournés à ces employeurs sur l'ordre de celui-ci et conduit dans des communes voisines, chez d'autres à qui sous prétexte de frais de voyages, le « Placement familial » a fait également verser des arrhes plus ou moins élevées.

Une partie des enquêtes ordonnées par M. Boucard porteront également sur les méthodes employées par l'abbé Santol pour recruter en Basse-Bretagne les enfants de certains pêcheurs bretons et en former de véritables convois expédiés ensuite sur les verreries de l'Est, notamment à Porcieux (Vosges).

Condamnation arbitraire

Un prêtre du diocèse de Grenoble, M. Carrier, vicaire de Vinay, vient d'être condamné à 200 francs d'amende et aux dépens par le tribunal correctionnel de Saint-Marcellin.

Son crime? Il avait réfuté au catéchisme les assertions enseignées à des enfants catholiques dans l'école publique par des manuels officiels.

Le tribunal de Saint-Marcellin a prétendu qu'en ce faisant l'abbé Carrier « a ouvert et dirigé une école publique sans autorisation » et l'a condamné de ce chef.

Ce jugement est si exorbitant, si scandaleux, qu'un homme qui n'est pas suspect en l'occasion, M. Painlevé, le nouveau député blocard du V^e arrondissement de Paris, interviewé par un de nos confrères a déclaré que ce jugement était « bien extraordinaire ».

« Je suis dit-il un ardent défenseur de l'école; n'empêche que je trouve un peu excessif qu'on traduise en justice et condamne un curé qui a discuté des théories émises contre ses idées ».

CARNET D'UN EXILÉ

Le doumergue, vous ai-je dit l'autre jour, est le plus récent des dialectes français actuellement en usage. Il apparut pour la première fois au commencement de cette année, à la Chambre des Députés, dans un discours prononcé par l'éminent et spirituel ministre qui lui a donné son nom. Et c'est au Journal Officiel de la République Française que je puis pour cueillir, dans cette étrange, les curieuses citations qui vont suivre.

Le doumergue se distingue d'abord par la hardiesse de ses métaphores. C'est ainsi que le ministre, renversant toutes nos conceptions sur la constitution du cerveau, ne craint pas d'avancer que les méthodes pédagogiques de nos instituteurs sont « l'abîme dont se formera la moëlle intellectuelle » des générations à venir. L'hydre de la mythologie antique était un animal aux têtes multiples. Le parti républicain, dit Doumergue, brille surtout par son abondance de « couides ». « Vous avez fourni à tout le parti républicain l'occasion de se sentir les couides. » Mais ces images ingénieuses pâtissent devant

la force évocatrice et l'éloquente puissance de celle-ci : « Quel esprit le corps électoral a-t-il infusé aux membres de la majorité? »

La vivacité de la phrase Doumergue sa tournure inédite et son originale construction ne méritent pas un enthousiasme moindre : « La campagne a abouti à un complet échec dans presque l'ensemble du pays... » Nos historiens font voir à l'enfant — et avec juste raison — l'ancienne souffrance du peuple d'alors... « Ces devoirs futurs auxquels je fais allusion obligent l'Etat dès leur enfance à s'occuper d'eux... » J'en passe, et non des moins belles.

Mais ce qui constitue la valeur propre du doumergue, c'est, à n'en pas douter, l'inappréciable perfectionnement qu'il apporte à la syntaxe traditionnelle. Ainsi l'on disait, jusqu'à présent « enseigner quelque chose à quelqu'un. » L'inventeur du nouveau dialecte a changé tout cela, et il n'hésite pas à dire : « Je me suis demandé si ce professeur qui enseigne aujourd'hui à nos futurs officiers était qualifié pour les instruire. » C'est beaucoup plus joli.

Quelle chose, toutefois, me trouble dans mon admiration frénétique, un député rempli de savoir et de talent, l'honorable M. Charles Benoist, a interrompu le discours du ministre en ces termes : « Il ne faudrait tout de même pas étaler ici trop d'ignorance ! Et serait-il possible que parmi tant de méridionaux ignares, on ait précisément choisi le plus illettré de tous pour en faire le chef de l'instruction publique en France? »

Cela paraît incroyable ; mais cela explique bien des choses. Si, par exemple, le Grand-Maitre de l'Université tient tant qu'on sache le français en Bretagne, la cause en est toute simple : c'est pour venir l'y apprendre.

Maurice DUHAMEL.

Toujours la comète ! Si l'on est heureux de penser que la comète nous a éparpillés en sa course vagabonde, on est doublement heureux de songer qu'il nous sera encore possible de déguster savoureusement les vins délicieux de GRANDCHAMP, RICARD et Cie.

L'élection de M. Daniélou

A la Chambre M. Cloarec combat les conclusions du bureau qui tendent à la validation de M. Daniélou, à Châteaulin.

M. Cloarec. — Je demande une enquête. Il y a eu dans cette élection des manœuvres louches. Les amis de M. Daniélou ont fait placer de affiches reprochant à M. Halléguen de toucher 15 000 francs par an, et 2 400 francs de pension.

« C'est trop cher pour la bourse du contribuable ! » ajoutait-on. M. Maurice Barrès. — On m'a dit la même chose, et c'est votre beau-frère qui l'a dit.

M. Cloarec. — On a acheté des voix. Des certificats d'électeurs attestent que 220 électeurs ont reçu de M. Daniélou des sommes variant de 10 à 20 francs.

M. Savary de Beauregard. — C'est pour rien ! M. Cloarec. — La majorité de M. Daniélou n'étant que de 141 voix, il est impossible de valider l'élection. Je tiens à protester contre l'introduction de pareilles manœuvres en Bretagne. Ce sont des mœurs nationalistes que M. Daniélou, ancien secrétaire de M. Syveton, a voulu introduire dans le pays. (Protestations à droite.)

M. Millevoye. — Je retiens ce fait qu'on veut invalider un homme parce qu'il a été le secrétaire de M. Syveton.

M. Charles Benoist. — C'est le scrutin d'arrondissement dont vous faites le procès ! M. Cloarec continue en commentant les mêmes incidents de la période électorale.

La Chambre, impatiente de reprendre la discussion des interpellations, est houleuse. On crie : « Clôture ! Clôture ! »

M. Dreton, rapporteur, défend les conclusions du bureau, qui ont été prises à l'unanimité.

M. Dreton. — Il est regrettable qu'on ait abusé ici comme ailleurs de l'argument tiré de l'indemnité et de la retraite. Mais la même accusation avait été formulée par le candidat socialiste et M. Halléguen y avait victorieusement répondu.

A mains levées, M. Daniélou est validé.

Controverses

Une constatation s'impose : il est humainement impossible de cimenter un parti régionaliste homogène qui ne soit pas seulement un parti d'affinités et de tendances, autour d'un bloc d'individus ou autour d'une association qui serait l'écho de l'une des deux grandes sectes politiques qui sèment et entretiennent à égal titre et à égal intérêt les ruines et les haines fratricides.

Si Ar Bobl se faisait délibérément un organe réactionnaire ou blocard, il serait blâmable, et perdrait sa raison d'être : propter vivere videntur perdere causas. Notre indépendance nous a permis en bien des circonstances d'élever la voix devant des hommes en apparence très puissants et de signaler des abus dont ailleurs on n'osait parler.

Assurément, cette méthode nous vaut des adversaires, mais aussi, que de satisfactions de voir le petit groupe de nos amis faire bouillir de neige et tabler aujourd'hui sur des milliers d'énergies dont l'effort soutenu a enfin trouvé un écho dans la récente déclaration ministérielle et dans le programme de la République, que d'aucuns disaient inconciliable avec la décentralisation.

Nous restons donc en face de deux organisations séculaires et rivales, comme une force d'appoint, une force de logique et d'équilibre, qui leur permettra de se rapprocher éventuellement pour réaliser la justice et la liberté.

En attendant, puisqu'Ar Bobl est sans doute l'un des rares journaux qui, sans gros capitaux, a réussi à s'imposer en dehors des partis, à s'attirer des abonnés unis par la seule passion de la Bretagne, en attendant, dis-je, nous sommes obligés parfois de lutter contre l'emballlement plus fort qu'eux-mêmes de quelques-uns de nos amis.

Lorsqu'il arrive à l'un quelconque de mes collaborateurs de risquer une incursion dans le domaine politique selon ses idées personnelles, il n'est pas rare que je reçoive dans le même courrier des approbations ou des désapprobations amicales.

Nous tâchons alors, quand c'est possible, de concilier avec notre idéal les justes susceptibilités effrayées ou froissées par certaines thèses, et nous ne manquons jamais de faire ressortir ceci : il n'y a pas, il ne peut y avoir entre régionalistes conscients et éclairés de différences d'opinion absolues ; il y a seulement des tiraillements dont la cause est uniquement dans la différence d'angle où l'on se place pour juger certaines questions très délicates, pour la vision desquelles on n'a pas encore inventé de jumelles d'approche suffisamment grossissantes dont s'accorderont tous les yeux.

Espérons que cela viendra. Qu'on nous permette à ce propos de rappeler ici une phrase célèbre que notre parti pourrait peut-être s'appliquer.

— Lorsqu'on est appelé Guelfe par les Gibelins, et Gibelin par les Guelfes, on est bien près d'être dans la vérité.

Voici, par exemple, un passage d'une lettre d'un de nos honorables abonnés :

«... Vieil abonné jusqu'ici de votre journal vous allez me trouver aujourd'hui bien mal bardé si je vous dis encore que la sympathie que vous voulez bien témoigner « au petit Breton qui dirige la politique anglaise » trouvera je le crois bien peu d'écho dans le cœur de ce socialiste révolutionnaire, jacobin intransigent et sectaire qu'est Lloyd George, qui est connu pour n'aimer que lui et ne haïr qu'une caste, les papistes dans laquelle il confond Bretons et Irlandais. Puisse l'entente cordiale nous attirer d'autres amitiés. »

A ce passage de la lettre en question j'ai répondu ceci :

«... En souhaitant que les Bretons trouvent leur Lloyd George — je suis persuadé que Briand pourrait être quelque chose dans ce genre s'il était autrement entouré — je ne me place pas, comme vous avez l'air de le croire, au point de vue des religions qui se partagent les peuples civilisés.

Vous dites que Lloyd George est surtout antipapiste. C'est possible, je n'en sais rien, et je n'ai pas à le juger sous cet angle, n'ayant pas qualité pour approfondir la querelle qui divise l'Eglise catholique romaine et l'Eglise anglicane réformée. Mais sur un autre terrain plus facile, moins hérissé de controverses, je crois que Lloyd George a dirigé la politique anglaise vers une voie nouvelle en lui imprimant le cachet de son idéal celtique et démocratique.

Lloyd George, que j'ai rencontré plusieurs fois, a pour les Bretons la plus vive sympathie. Ne croyez pas que l'antipapisme l'aveugle à ce point qu'il baises les Irlandais parce que catholiques. Il n'y a, en Angleterre, qu'une caste qui haïsse et persécute les Irlandais et ce sont les Lords, (les Tories millionnaires et les évêques Anglicans membre de la chambre haute).

Lloyd est ami de l'émancipation de l'Irlande, ami de O'Brien et Redmond ; nous les avons vus à nos congrès internationaux celtiques.

Mais dans tout ceci que la politique française compte peu de chose... J'aurais dû ajouter que Lloyd George n'est pas socialiste révolutionnaire.

Cette espèce n'est acclimatée qu'en France.

Elle ne constitue pas un article d'exportation, fort heureusement pour la paix sociale.

JAFFRENOU.

Les Fêtes Celtiques de Nantes

La Bretagne à travers les âges. — L'Exposition bretonne. — Le Gorsedd des Bardes

De superbes fêtes auront lieu à Nantes cette année. L'idée de ces fêtes revient pour une part à M. Chassé, secrétaire de la société des fêtes nantaises ; pour une part à notre excellent confrère Caillaud, de Nantes, et pour une autre part à la revue le Pays d'Arvor, que dirige si bien l'artiste breton Jacques Polhier.

Les fêtes que la ville de Nantes prépare dureront effectivement du 9 juillet jusqu'au 12 septembre. Pendant ce temps, les réjouissances seront continuelles, et l'exposition bretonne tiendra ses portes ouvertes.

Le programme des fêtes de Nantes comprend donc trois parties bien distinctes dont nous allons essayer de donner un aperçu. D'abord, l'Exposition. Celle-ci sera tenue sur le cours Saint-Pierre, où des halls et des baraquements seront édifiés à cet effet.

Une des principales attractions de l'Exposition devra être la reconstitution d'un village breton. Des halls spéciaux seront réservés aux arts bretons : toiles, sculptures, éditions d'art, etc. Outre la reconstitution d'un village, les attractions seront les suivantes : Dioramas, musée du costume breton, théâtre de la chanson bretonne, grille de l'enchanteur Merlin, cinémas, etc. Il suffit d'ailleurs à nos producteurs bretons qui voudraient exposer, de demander le catalogue des conditions à M. Chassé, 4, rue Scribo, à Nantes.

La deuxième partie des fêtes nantaises comprendra une merveilleuse cavalcade historique, qui sera intitulée : La Bretagne à

travers les âges. Elle aura lieu le 31 juillet, sauf contre-ordre.

Dans un défilé qui comprendra une multitude de chars et de groupes, toute l'histoire de notre glorieuse province sera évoquée : les druides et les Gaulois ; les moines d'Occident ; les émigrés bretons ; la Bretagne nation ; le roi Nominoté ; les guerres de l'Indépendance ; Alain, Blois Monfort ; puis Duguesclin, Richemont, le dernier duc François II, son ministre démocrate Pierre Landais, Anne de Bretagne et l'Union ; la conjuration de Pontcalec, les Chouans et les Bleus et enfin l'apothéose, la Celtique préparant la fraternité des peuples.

Ce qu'on a vu de rapprochant dans ce genre à Saint-Brieuc en 1906, sera dépassé encore par la ville de Nantes, comme les ressources du comité le font prévoir.

La troisième partie des fêtes ; la cérémonie annuelle du Gorsedd, ou assemblée des bardes, bardes et ovates de Bretagne, auquel se joindra une nombreuse délégation de bardes du pays de Galles ayant à sa tête l'archidruide Dyfed.

Cette cérémonie impressionnante et patriotique aura lieu le lundi matin 1^{er} août à dix heures, sur la place du Champ-de-Mars, où sera édifié un dolmen immense entouré de douze menhirs en vraies pierres de taille de Josselin. La cérémonie barlique, qui sera telle que celle que les Bretons ont applaudie en 1908, sera précédée d'une procession à travers les principales rues de Nantes, avec les attributs bardiques, gallois et bretons, bannières pourpre et or, togas bleues, vertes et blanches, cornes à boire en or massif, glaive d'Arthur, gui symbolique, etc., etc.

Sur la pierre, de nouveaux bardes seront investis, et des discours prononcés en breton (et en français par autorisation spéciale).

La ville de Nantes, qui veut pour sa part contribuer à faire l'Entente Cordiale autre chose qu'un vain mot, et dont le député-maire, M. Guisthaud, est un régionaliste fervent et éclairé, doit inviter plusieurs hautes personnalités des Iles britanniques, entre autres M. Lloyd George, chancelier de l'Échiquier.

Nous aurons terminé pour aujourd'hui la présentation de ces magnifiques gouillons quand nous aurons ajouté qu'à leur occasion, un concours de poésie est ouvert entre tous les poètes de Bretagne ou nés en Bretagne. Les résultats en seront probablement proclamés solennellement le lundi 1^{er} août, du haut du dolmen druidique ; les œuvres primées seront lues par des artistes de la Comédie-Française à l'une des séances qui se tiendront au théâtre municipal.

F. J.

Exposition d'art breton à Nantes

La ville de Nantes qui organise cette année les splendides fêtes de « la Bretagne à travers les âges » a décidé de joindre à ces fêtes une exposition d'art breton ancien et moderne. Cette exposition s'ouvrira le 9 juillet prochain et se terminera le 7 août.

Les personnes qui désirent prendre part à cette grande manifestation artistique sont priées de s'adresser sans retard à la Société des fêtes nantaises, rue Scribo, 4, à Nantes ; ou, si elles le préfèrent, à M. Borvo, 48, rue Colbert, Brest.

Labour-Douar

Diwar benn ar moc'h

An dovi

Pa ve gwelet ar wiz koz o serri ar plouz en eur c'horn, hag o c'hourvez war o neuz ez euz lec'h da zonjal ez eo tost da gaout he moc'h bihan. Ekeit, ma vezo toi anez, ez eo mad bella, rak aw'hou ar vam a c'hellfe debri he re vilin.

Ma ve gwelet e vefe re sempl ar wiz, e vije mad rei d'ezhi banneou gwin tom gant un tan kanell, tym, pe eur fleurin all bennag a c'houez vad.

Aw'hou fondamant ar wiz a c'hell trei, dre ma forz re da vouta he moc'h er meaz. Red eo neuze sevel penn adrenv ar wiz, taoler dour ien warnhi evel bihanas an tanidigez, ha gant eun tam fin fin, soubet en dour klour, bouta ar fondamant en diabarz gant an dourn. Neuze ive eo red kemer dour ha gwinger, ha taoler e diabarz ar fondamant. Mar teufe d'ar wiz difretta re, e vije red del'her he fondamant enni gant an dourn, ken a veza vezo deut da veza stoul.

Pa vezo dovet ar wiz, e vezo mad rei d'ezhi dour ha leaz gant eun dornad pe daou a vleud heiz. Arabad eo rei d'ezhi nemed nebeud a gol pe traou glaz all pe ar re vihan a dapefe ar sluz, pe an danaven.

Magadures ar moc'h bihan

Ar vam e deuz muoc'h a leaz en eil beg tez eget en egile. Dre ma pella euz ar penn araok e vihanna al leaz, ha dre-ze e vije mad lakat ar moc'h distera da zena an tez tosta d'an diwesker araok. En deveziou kenta ez eo red bella, ha gwelet ha dena 'ra ar re vihan. Pa vezo ar moc'h pemzek dez, e vezo mad rei d'ezho leaz ha bleud, kreski ar bleud a nebeudou, ha digustumi anezo da zena.

Eur wech dizonet, rei d'ar moc'h leaz, bleud ha karotez, mes ato ien. Eun tam brenn bep an amzer ne rafio ket a zroug, rak lakat a rafio dent da goueza buanoc'h.

Tanditigez an tez

Pa deu an tez da dana, gwella zo da ober eo laka warnho eur palast had lin pe unan kol-malo, dioual oc'h an taoliou avel fall, ha ma ve moien da denna leaz digant ar wiz, hen ober an alicha 'r gwella. Rei boued skany d'an aneval klanv.

Klenned ar vurbuen (charbon)

Ar c'hlenved ze n'eo ket stank etouez ar moc'h, ha goulskoude unan bep an amzer a dap, pa zebrant traou re lous,

traou brein. En o gouzouk eo o defe poan da genta ; ne c'hellont ket lonka, o c'horzaillen a ve koenvet ha ruz-tan terzien o de, n'o deuz ket c'hoant debri, o diwesker adrenv a ve sempl, an danaven a ve ganto, hag o c'hroc'hen a ve leun a dakadou brondu. Ar c'hlenved a bad pemp pe c'houec'h devez hag ar maro a deu.

Ar c'hlenved a zo staguz, rakse pellaat al loened lac'h deuz ar re glanz.

Klenned ar c'hig-ru (Rouget)

Er penn kenta euz ar c'hlenved-ma, ar moc'h o defe terzien, o diwesker a ve gwech tom, gwech sklaset, o alann a dennont founnuz, o zoad, o staon a zo ruz-du ha tom-bero.

Ar moc'h neuze a ve trist, chom a reont gourvezet etouez ar plouz, ne fell d'ezo sevel nemed dre galz a boan, o diwesker adrenv a ve sempl bras, o lost a zo bouk, ne ve ket troet, evel pa vent iac'h. O boued na ziskan mui kouz lavaret an naouan na deu ket d'ezo, mes sec'het avad o defe ato. O fank, teo da genta, a deu da veza tano, an danaven a deu d'ezo, hag awechou ar paz kleuz.

E meur a leac'h war o c'hor- e welor takadou ruz, bihan da genta, mes a gresk a nebeudou evid ober takadou braz, ruz kaer da genta, ruz-du prestik goude. An takadou ruz-ze a welor dreist-holl e traon an diskouarn, en tu diabarz an diwesker dindan ar c'hof, ha dindan ar vruched. Ar c'hlenved, en teir heur, a c'hell dond a-benn euz eur penmoch, hag awechou e pad eiz dez.

An holl voc'h taget gant ar c'hlenved-ze na varvont ket, mes ar re anezo a jom, ne lardont ket, an danaven a skuiz anezo dalc'h mad, en o bale int dalc'het, ha berr e ve warno deustu ma z'eont da vale.

Ar c'hlenved-ze a dag ar moc'h alle-soc'h en hanv eget er goanv, gwasoc'h eo ive neuze. Pa ve kalz glao en hanv, e pakont buhanoc'h eget pa ve bloavez sec'hor. Buhanoch' ive e tapint ar c'hlenved er c'hraier bihan eriet fall, dalc'het lous, eget en eur c'hraou bras, eriet mad, sklear ha neat. Rouez eo gwelet ar c'hlenved o taga moc'h o tena.

Ar c'hlenved-ma a zo staguz bras rakse dioual da lezer moc'h iac'h tost d'ar re glanz, pe e c'hellor koll eur c'hraouiad moc'h a-bez. A eneb ar c'hlenved-ze n'euz ket kalz a louzeier, gwella hini a zo, eo lakat d'ezo ar vreach' abred.

Ar moc'h lor

Awechou ; pa ne ve ket poazet mad ar c'hik-moc'h, an dud a zebr ar c'hik-ze, a c'hell lakat da c'hennel en o diabarz eur preon hag a c'hell kaout beteg tri ugent trolad hed. Ar preon-ze a zo leun a vroll, hag en em vaga ra gant ar boued a zebr an den a ro lojeiz d'ezan.

Ar moc'h lor a zo lor abalamour ma z'eo a c'hik leun euz viou ar preon heuzuz-ze. War o zoad eo e welor anezo ar gwella, ha dre-ze, ma lor eur penmoch, ez euz leac'h da zifzlout euz madalez e gik, ma ne ve ket poazet mad ar c'hik-ze. Kement den ien debro, a c'hell tapa ar preon a lakat anezan da zizec'hi a nebeudou.

Brenhadures ar reunt

Aliez awalc'h e ve gwelet ar c'hlenved-ze er c'hraier lous ha re enk. Taga ra dreist-holl ar moc'h a ve rost d'ezo bemdez ar memez seurt boued. Ar moc'h o defe ar c'hlenved-ze a ve koenvet o garvaniou, ha pa ve gwastek war ar garvaniou-ze, e tifluc gwad du dioutho. Ar penmoch neuze en deuz terzien, berr eo warnan, n'en deuz ket a c'hoant debri, ha poan vraz en deuz.

Ma n'eo peuz ket a c'hoant da welet ar c'hlenved-ze o taga o moc'h, lakit anezo e kreier braz, dalc'het seac'h d'anno digoret aliez ar prenestou warno, ha roit d'ezo boed glaz, ief c'houez vad gantan.

Al laou

Ar moc'h maget fall o de aliez laou. Al laou-ze na jomont ket da vale war ar c'horf braz, mes en em denna reont aliez, en daoulagad, er frounellou en dioustouarn, hag eno e reont kalz poan d'an aneval a vag anezo.

Gant al laou, ar moc'h ne wellaont tam ebet, mes dizec'hi reont founnuz.

Ar gortou war ar garvaniou

Awechou, garvaniou ha teod ar moc'h a ve warno gortou-gwen, hag a deu da doulla. Neuze ez eo red gwalc'hi o genou d'ezo gant mel rozat, rei d'ezo da eva dour ha brenn, leaz, ha dreist-holl lakat anezo da n'em rinsa gant eur banne iouli risin, a gavfet e ti an apotiker.

GWILLERM.

AN DEMEZIOU

Eureujot o vo : En iliz Sant-Nigouend, d'ar inou 23 a viz Hoven, Rolland ar Moisan gant an dimezel Mari ar Gall. Ar prod a vo en Korskoodec.

En iliz Plonévez ar Paon, d'ar mouz 28 a viz Hoven, an aotrou Gorontin Collobert gant an dimezel Mari-Jann Bannou. Hon gourc'hemennou mad d'e.

AR SERVICHOU-BRAZ

Servich de-ha-bla a vo kanet. En iliz Trabrian, d'al lun 27 a viz Hoven evid ropoz-ono Marianna ar Bail, grog ar Floc'h. Ar prod a vo ti an Deuf ar bourk.

En iliz Mael-Keraez, d'ar merc'her 29 a viz Heven, evid reiz euz ar 1000 hag Yvan Feillard, ar pred a vo en Roz-ar-C'hroez.

En iliz Mael-Keraez, d'ar iaou 30 a viz Heven evid ene Marie-Louise Rivoal. Ar pred a vo en ti an Itron Sibiril er bourek.

Keleier

Kerne-Uhel

KERAÉZ

Certificat d'études. — C'est par erreur que nous avons omis de mentionner dans les reçus au certificat d'études le jeune Yves Cougard, de la Métairie Neuve en Plouguer.

Etat-civil du 19 mai au 16 juin 1910.
Naissances. — Germain Cojean — Jean Madiec — Joséphine Morvan — Albert-Joseph Mazévet — Joséphine Le Bozec — Jeanne Lozac'h — Ernest Hérou — Louis Quémer — Isabelle Guyader — Lucie Le Dain — Yves Julien — Jean-Marie Le Miné — Michiel Ilamon.

Décès. — François Allain, journalier, 72 ans — Jean-Marie Bagnol, tailleur, 68 ans — Pierre-Louis Le Bihan, journalier, 77 ans — François Caouën, charbon, 60 ans.

Mariages. — Yves-Marie Ruellou, charretier 23 ans et Marie-Louise Prijac, cuisinière, 23 ans.
Promesses. — Corentin Collobert, greffier et Marie-Jeanne Rannou — Guillaume Blougorn, chauffeur et Valentine Louarn, s. p. — Ernest Hérou, menuisier et Louise Le Borgne, s. p.

Avis. — Les industriels et négociants de Carhaix et environs sont informés que l'Almanach Ar Bobl qui a été lancé cette année avec succès, est sous presse pour 1911. Grâce à son caractère tout spécial et à sa rédaction en langue bretonne, sa diffusion dans les campagnes augmentera sans cesse. Il est donc de l'intérêt des Négociants Carhaisiens et des Cantons environnants de recommander leurs Maisons par l'intermédiaire de cet Almanach à ses nombreux acheteurs de la région.

Un almanach est une brochure qui se conserve et se consulte toute l'année. Une page, 15 francs ; une demi-page, 10 francs ; un quart de page, 6 francs.

Passage de troupes. — Les manœuvres de la 44^e brigade auront lieu cette année dans la montagne, entre Huelgoat et Brasparts, du 10 au 15 septembre.

A leur retour sur Vannes, deux batteries du 35^e d'artillerie séjourneront à Carhaix les 15 et 16 septembre.

M. Simonnard pourra désormais courir. — Nos lecteurs se rappellent qu'au steeple-chase des courses de Carhaix le jockey qui montait le cheval de M. Le Chauix fit une formidable culbute et se blessa. C'était un lieutenant du 2^e chasseurs M. Simonnard, alors puni des arrêts de rigueur. Pour cette escapade, il fut envoyé aux arrêts de forteresse à Port-Louis ; puis le ministre de la guerre vint de le rayé des cadres de l'armée : « Mis en non-activité par retrait d'emploi. »

POULLAOUEN

Les mines. — La société des mines de plomb argentifère, au capital de 2 millions de francs, vient de prendre le nom de « Société Minière de Cogolin. »
On annonce que les mines abandonnées de Poullaouen vont bientôt être exploitées par la Société Malfidano, qui possède déjà celles de Huelgoat.

MOTREFF

Eur gouel brezonek. — Disul goude kreizde, paotred iaouank euz parrez Motreff, bodet gant an aotrou abad ar Gall en eur paeronach hanvet gantan Paeronach Santez Anna o deuz gret kalz a hijadur d'an dud diredet d'o c'hleved en eur choari eun neubeud pejou brezonek.

An teat a oa savet en eul liorz stok d'ar presbiter, goloet a oa gant bachou hag an dekorans anezan a oa netra med meuleudi da rei d'ezhi. Kadouriu ha pankou a oa orientet d'ar re felle d'ê azea ; ar re all a chome'n o zao, pe a bigne var ar vurieu, ha zoken ebarz gwe ar vered, evid gweled ha klevet gwelloc'h marvat.

Strollad muzik Gourin, renet gant an abad Marzin, a zo deute ive da garrat ar gouel en eur zon eun abadennik bennag, kement ha chance.

Mez sethu ar c'hloc'h, e ia an traoù da gomans.

Ar Bro goz ma Zadou a zo kanet da gentan gant an oll aktourien. Goude-ze e sao ar ridoch var an arvest kenta euz Buez ha Merzerent Santez Barba peuz gant an Aotrou ar May, person Sant-Ignan.

Deuz an taol kenta e weler e ma zur an aktourien euz o jeu. An tri breur ar Goff, Yvan Peron, hag Yvan Loriguet, gant pere e ma ar rollou hirra, ar Guillou, an David, ar Riou, etc. a zo mistri barrek var ar gomz hag ar jestrou.

Meur a hini a remerked o torcha daërou gant kil e zorn, pa weler ar santez chadennet ebarz ar prizon, hag eun ael bihan (Y.-L. Guillou) o fond goustadik da derri he liammou ha da welaat d'ar gouliou gret d'ezhi gant ar bourrou.

Ar pemp arvest euz ar pez a zo bet displeget c'houek ha c'houek, heb nec'hamant a-bed, na koll amzer, trugare ha meuleudi d'ar c'hoarzierien ha d'o sturier speredet.

Goude ar pez trist, c'hoarzomp eun tammik.

Sethu eur farserez, An teir c'had hag ar Mevel laër, sethu c'hoaz eur fentig, Tribullon Yann Itron, eur bom muzik adarre, ha fin. Dija e ma prest seiz heur da zon !...

Pephini a hast var zu ar gear pe var zu an hent houarn.

Lavaromp c'hoaz abarz echui an

neubeud giriou ma, e oa eno n'eo ket hepken Motrevez, meuzul euz a C'houer, euz a Geraez, euz ar Sent, hag euz meur a lec'h all, holl mignoned d'ar brezonek ha laven o c'halon o weled e ia var greski bemdez an niver euz ar iaouankizou a blich d'ê staga ouz langach o c'havel.

Fanch. SAINT-HERNIN

Suicide. — M. Corentin Troadec, cultivateur au village de Kallillou, en St-Hernin, ne voyant pas son domestique, Pierre L..., se mit à sa recherche. En entrant dans une étable, dont la porte était entr'ouverte, Troadec recula épouvanté. Le corps de son domestique se balançait à une poutre. La corde fut coupée aussitôt, mais le corps était déjà froid. Depuis plusieurs heures, la mort avait fait son œuvre. L... était âgé de 28 ans. On ignore les causes de cet acte de désespoir.

KASTELNEUZ-AR-FAOU

La conversion de M. Dubuisson. — Le Bas-Breton prend des attitudes effarouchées lorsqu'on lui parle de compromis passés entre M. Dubuisson et le clergé de Châteauneuf-du-Faou. Il n'y a pas de quoi tant protester cependant, chacun sait bien qu'en vieillissant, le diable devient quelquefois moine.

Une chose que M. Le Goff s'est bien gardé de nous expliquer c'est le vote de M. Dubuisson au récent conseil général de mai ; nous sommes donc libres d'y voir une première résultante des promesses prises par M. Dubuisson, le jeudi 5 mai, après le dîner des libéraux à Châteauneuf.

Il s'agissait de l'attribution de la Maison des Vieux Prêtres de Saint-Pol-de-Léon, immeuble religieux resté légalement sans propriétaire par suite de la non formation d'une Association Cultuelle et qui doit faire retour à la commune ou au département.

Deux questions furent posées aux conseillers généraux.

— Faut-il voter aussitôt l'attribution de cet immeuble au département ?

— Faut-il en voter le principe ?

Sur la première question, M. Dubuisson en désaccord avec le préfet et la gauche, vota NON, d'accord avec M. Trémintin et certains autres membres de la droite du Conseil.

M. Dubuisson veut qu'on laisse la jouissance de cet hospice aux vieux prêtres jusqu'à la mort du dernier d'entre eux.

Loin de nous la pensée de blâmer ce noble geste, il fait bien de défendre la propriété privée contre le communisme, mais il était de notre droit de constater que M. Dubuisson a tenu la parole donnée — et fait peu de cas, désormais, de ses votes antérieurs et de la politique de Chautemps et Cie.

Iann ar Faou. SKRIGNAK

Grandes fêtes. — Les 26, 27 et 28 juin auront lieu les fêtes locales de Scrignak dont voici le programme :

1^{re} journée. — Dimanche 26 juin. — De 8 heures du matin à 4 heures du soir, concours de tir : 1^{er} prix, 10 fr. ; 2^e, 5 fr. ; 3^e, 3 fr. ; 4^e, 2 fr. — A 5 heures du soir, course de bicyclettes : 1^{er} prix, 15 fr. ; 2^e, 10 fr. ; 3^e, 5 fr.

2^e journée. — Lundi 27 juin. — A 8 h. du matin, grandes luttes bretonnes, pour enfants de 12 à 15 ans, 2 fr. — Pour enfants de 15 à 18 ans, 5 fr. — Pour jeunes gens de la classe 1910 et au-dessous, 20 fr. — Hommes de tout âge, 40 fr. en argent.

A 2 h. et demie précises, courses de chevaux sur l'hippodrome de Menez-Bras. — 1^{re} course, au trot monté. — 1^{er} prix 80 fr. ; 2^e 25 fr. ; 3^e 10 fr. Entrée : 3 fr. Distance : 2.800 mètres, 3 tours de piste.

2^e course, au galop. — 1^{er} prix 100 fr. ; 2^e 40 fr. ; 3^e 10 fr. Entrée : 5 fr. Distance : 2.800 mètres.

3^e course, au trot monté. — 1^{er} prix, 50 fr. ; 2^e 20 fr. ; 3^e 10 fr. Entrée : 2 fr. Distance : 2.800 mètres.

4^e course, haies, 6 obstacles environ. — 1^{er} prix, 100 fr. ; 2^e 30 fr. ; 3^e 10 fr. Entrée : 5 fr. Distance : 2.800 mètres.

A 5 heures du soir, jet de la pierre ; perche ; danses sur la place publique.

3^e journée. — Mardi 28 juin. — De 8 h. à 11 h. : grand concours de boules, aux allées Sergent ; prix, un mouton ; grande foire aux bestiaux.

KALLAK

Fêtes de la Sainte-Barbe. — La commission des fêtes callacoises s'est réunie la semaine dernière pour élire son bureau. Ont été élus : président, docteur Tréogat ; vice-président, Louis Capitaine ; secrétaire, Joseph Le Naour ; trésorier, Le Normand.

Arrestation. — Pour avoir outragé les gendarmes de Callac, François-Louis Boulanger, 31 ans, journaliste, originaire de Poullaouen, a été arrêté le 10 juin et écroué à la maison d'arrêt de Guingamp.

LOHUEK

Fêtes locales. — Voici le programme des fêtes locales :

Dimanche 3 juillet, à 8 heures du matin, tir à la carabine, tabac aux gagnants.

A 5 h. du soir, pierre lourde, perche, jeux.

A 8 h., bal à l'école des garçons.

Lundi 4 juillet, à 9 h. du matin, grandes luttes bretonnes : 1^{re} lutte de 15 à 18 ans, prix 5 fr. ; 2^e de 18 à 21 ans, 10 fr. ; 3^e, hommes de tout âge, 15 fr.

A 2 h., grandes courses de bicyclettes, internationale, 50 et 15 francs. Cantonales, 15, 10 et 5 fr. Consolation, 10 et 5 fr.

A 5 h., danses bretonnes sur la place. A 7 h., retraite aux flambeaux. A 8 h., bal à l'école des garçons.

Mardi 5 juillet, de 8 h. à midi, jeux de boules, tabac aux gagnants.

ROSTRENEZ

Acte de probité. — M. François Molliec, ouvrier charbon chez M. Louis Le Bouric,

à Rostrenon, ayant trouvé une montre d'une certaine valeur, rue Ollivier-Perrin, s'est empressé d'en faire la déclaration à M. Le Goff, concierge de la mairie et clerc de la ville, où son propriétaire, M. Guillochet, l'a fait réclamer peu de temps après.

GLOMEL

Le cantonnier distributeur. — M. Cazin d'Honinethun, maire de Glomel, a porté plainte contre M. Buiet, de Glomel, cantonnier de cette commune, pour avoir distribué des bulletins de vote, devant la Mairie, le jour de l'élection du 24 avril dernier. Malgré la défense du maire, ce fonctionnaire communal recommença la distribution de bulletins pour l'élection du 22 mai.

Kerne-Izel

KEMPER

Meeting d'aviation. — Le comité des Fêtes Quimperaises a accepté la noble tâche d'organiser un semaine d'aviation en Bretagne.

Des listes de cartes d'entrée sont en circulation. Pelouse, 1 fr. Banquets, 3 fr. Tribunes, 6 fr. Membres donateurs, 50 fr. Cartes d'abonnements, 10 et 20 fr.

La semaine d'aviation se tiendra sur le vaste hippodrome de Cuzon les 14, 15, 16 et 17 juillet.

Pour les souscriptions s'adresser au secrétaire M. Louis Corre.

SKAER

Edifice écroulé. — Un mur de l'hôtel Rodalec s'est écroulé en partie dans la nuit de mercredi. Les dégâts sont purement matériels. Un certain nombre de bouteilles et une barrique de vin ont été écrasées.

Leon

MONTROULEZ

Le concours régional de tir. — Le concours de tir a attiré un nombre inespéré des meilleurs fusils de la région et de tout le département du Finistère.

Sur les invitations de M. Martin, président de la « Morlaissienne », un banquet de 125 couverts a été excellentement servi. Quinze sociétés du Finistère et des Côtes-du-Nord étaient représentées.

M. Martin présidait, ayant à sa droite MM. Carles, sous-préfet ; de Léséleuc, président des « Dernières Cartouches » de Carhaix et de la Fédération départementale ; Le Guillou président de la « Châteaunoise » ; Yvenat, président de la « Jeunesse de Gouézec », etc. ; et à sa gauche : M. Cloarec, député ; Tanguy, adjoint au maire de Morlaix ; de Kervenoff, lieutenant au 19^e de ligne ; Rustul, directeur technique de tir ; Tournier président de la Société de Plectin ; Philippe, receveur des finances ; Quéran, président de la « Démocrate » de Saint-Pierre-Quilbignon.

La confédération départementale de 1910 qui a commencé ses réunions au polygone des Quatre-Moulins et les a continuées à Morlaix, les terminera le 11 septembre à Châteaulin.

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139 Bd Magenta à Paris.

Treger

GWENGAMP

Le pardon. — Le grand pardon de Guingamp sera célébré le samedi 2 et dimanche 3 juillet.

Les solennités seront présidées par Mgr de Durtout de Civrac, protonotaire apostolique.

Rien ne sera changé aux traditions plusieurs fois séculaires qui caractérisent le pardon de Guingamp et qui en font une des manifestations religieuses les plus imposantes de la Bretagne.

Comme les années précédentes, les diffé-

rences de MM^{es} LEBOLCH, notaire à Plozéved-du-Faou, et GASSIS, avoué à Châteaulin.

Le Samedi 2 Juillet 1910 à 1 h. 1/2 du soir, il sera procédé en l'étude de M. LE BOULCH, à la vente par licitation

d'une Belle Propriété Rurale

située à GUENGRABOUC en LE CLOITRE - PLEYBEN, d'une contenance approximative de 24 hectares.

MISE A PRIX : 30.000 fr.

Pour renseignements, s'adresser à M. LE BOULCH.

Pour extrait : GASSIS.

23.

Etude de M^e Henry GASSIS, avoué-licencié à Châteaulin, 3, rue Graveran, et de M^e GUIVARCH, notaire à Carhaix.

VENTE d'Immeubles par licitation judiciaire le LUNDI 11 JUILLET, à 3 h. du soir, en l'étude de M^e GUIVARCH, d'immeubles en deux lots, sis à Saint-Hernin et Poullaouen :

1^{er} Lot. — Une ferme, au village de Kerbourc, en SAINT-HERNIN, louée 480 fr. l'an. Mise à prix. 10.000 fr.

2^e Lot. — Une ferme au village de Kerdu en POULLAOUEN, louée 550 fr. l'an. Mise à prix. 12.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e GUIVARCH, dépositaire du cahier des charges. 1-3.

rentes Compagnies qui desservent Guingamp méritent en mouvement, dans la journée de samedi et dans la nuit du samedi au dimanche, des trains spéciaux. Ces trains relient directement Guingamp à Carhaix et Paimpol.

LES BRETONS ÉMIGRÉS

PARIS

La Ligue Nationale pour le relèvement des Petites Industries Rurales. — Une brillante et nombreuse assistance se pressait lundi et mardi derniers (6-7 juin) à l'Exposition-Vente organisée à Paris par les soins de la Ligue Nationale pour le Relèvement des Petites Industries rurales et agricoles de nos Provinces.

Dans le cadre élégant de la salle d'Horticulture, 81 rue de Grenelle, superbement aménagée, les Provinces françaises, qui s'étaient fait représenter, avaient installé chacune une exposition spéciale.

Mais l'on peut dire sans crainte que le visiteur était attiré surtout par la merveilleuse Exposition du Comité de Bretagne, dominée par le drapeau d'hermine flottant au-dessus d'une estrade occupant tout le fond de la salle et qui décoraient de riches tentures aux écussons de la Bretagne et des principales villes de la Province dues à l'obligeante initiative de Monsieur Yves de Coniac.

A ce vaste comptoir se trouvaient réunis les plus intéressants produits des diverses industries de la Vieille terre d'Armor. Citons les superbes toiles de M. Léauté, à Uzel (C-du-N.) et les fins sabots de Mme Le Balch, à Landerneau, reproduisant sous leurs différentes formes les fameux Botou-Koat de la Cornouaille et de Plougastel-Daoulas et les mignons sabots tout garnis de clous et d'incrustations de cuivre de Saint-Pol-de-Léon.

N'oublions pas en terminant les merveilleuses faïences de la Maison Henriot-Tanqueray, de Locmaria-Quimper, lauréate de tant de concours et d'expositions diverses dont la vogue et la juste réputation ne sont plus à faire.

En contemplant tout cet ensemble, on ne saurait assez féliciter le dévoué Président du Comité de Bretagne, M. le M^e de l'Estourbeillon, député du Morbihan, qui toujours soucieux de mettre en relief ses compatriotes et leur rendre service, a su donner, en quelques mois, un essor extraordinaire à ce Comité.

Ce fut un des grands charmes de cette exposition que d'y revivre pendant quelques heures près de la section bretonne toute la vie nationale de ce vieux pays, au milieu de ses beaux et merveilleux costumes si gracieusement portés par Mlle Gwenola Riou l'infatigable secrétaire du comité et ses sœurs Mmes M. et A. Riou, qui se sont prodigués pour l'œuvre avec un inlassable dévouement, Mmes Benoit, vice-présidente ; Le Fur, Marjot des Clos, Mlles Solange, Henriette et Marie Geneviève de Carfort et aussi par les commissaires, MM. le C^{te} de Carfort, D^r Le Fur, Yv s de Coniac, et Marjot des Clos.

Ajoutons qu'un excellent buffet était tenu par M^{me} la Duchesse d'Uzès, Présidente fondatrice de l'Œuvre, assistée de M^{me} la C^{tesse} Lecointre et de M^{lle} L. Zeys.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos compatriotes sur les immenses services que la Ligue de Relèvement des Petites Industries, est appelée à rendre à tous nos industriels et commerçants en leur procurant des débouchés et d'utiles relations. Puisse-t-ils en grand nombre y donner leur adhésion.

Rosenn.

Pour s'y inscrire s'adresser à Mlle G. Riou, secrétaire du Comité de Bretagne, 100 Bd de Port-Royal, Paris. Cotation 5 fr. par an.

Foires de la Semaine

Finistère. — Lundi 20, Ploudalmézeau, Guimiliau — Mardi 21, Peumerit, Lambézellec, Pleyben, Plouneour-Ménez — Mercredi 22, Landeleau — Jeudi 23, Le Folgoët, Gouesnou, La Feuillée, Berven en Plouzévé, Pont-Avéh, Querrien — Samedi 25, Saint-Eloi, Le Faou, Huelgoat, Plouvorn.

Côtes-du-Nord. — Lundi 20, Moncontour, Plectin, Plouec, Saint-Brandan, St-Goueno, St-Igneuc — Mardi 21, Quessoy — Jeudi 23, Plévin, Lannion, La Pennessaye, Mûr, Tremeur, Lézardrieux — Samedi 25, Lamballe Honon, Plumieux, St-Brieuc.

Morbihan. — Lundi 20, Ploermel, Pontivy, Malansac, Priziac, Le Palais en Belle-Isle-en-Mer, Le Paouet, Camoël — Mardi 21, Pluvigner — Mercredi 22, Guer, Rohan,

Dunédo, au bourg de Plaudran, Guiliers, Bubby — Jeudi 23, Guéméné, Billiers, au bourg succursal du Gorvello en Sillanac — Vendredi 24, Sarzeau, Peaulé, Plouay, Croisty en St-Tugdual, Lizio, Pluvigner, St-Gilles, St-Jean-la-Poterie — Samedi 25, Josselin, Auray, Rohan, Pont-Scorff, Saint-Jean-Brevelay.

BULLETIN FINANCIER

Le marché est irrégulier. 3 0/0 français à 98.92 1/2. Fonds d'États étrangers en réaction ; Russe 1905 103.80 ; Serbe 88.77 ; Turc 94.20 ; Extérieure 96.20. Sociétés de crédits hésitantes. Banque de Paris 4830 ; Comloir d'Escompte 840 ; Société Générale 730 ; Banque Franco-Américaine 525. Actions des chemins espagnols faible. Valeurs d'électricité indécises. Le groupe cuprifère est lourd Le Rio s'échange vers 1850 ; Cuivre on baisse de 1/4 aujourd'hui à Londres. En Banque, le marché des valeurs sud-africaines est irrégulier. Mines d'or mexicaines calmes ; Pédrazzini 135 ; Mercedès 53. Mines de Saumon 147. L'action Energie Industrielle vaut 115 ; l'obligation 485. L'action Grandes Galeries s'échange entre 127 et 130. Obligations 5 0/0 Compagnie Générale de Pernambuco 446. Obligations 6 0/0 New-York Taxicab 485.

NOVEL, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris s.

TRIBUNE DU TRAVAIL

On demande un ELEVE
S'adresser Pharmacie du Marche, SAINT-NAZAIRE.

A Vendre Batteuse Tanvez en état presque neuf garantie de bon fonctionnement. S'adresser Auffret, agricultrice, Roehkaer, Plouguer. 1-4.

A vendre d'occasion MOISSONNEUSE - LIEUSE n'ayant travaillé que 2 ans, en très bon état. — Fort rabais. S'adresser au journal. 1.-2.

DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD

COMMUNE DE CALANHEL

Adjudication

des travaux de construction d'une classe au bourg de Calanhel. Le dimanche 20 juin 1910, à 1 heure de l'après-midi, il sera procédé en la Mairie de Calanhel, par devant le Maire de cette commune, à l'adjudication publique et au rabais sur soumissions cachetées des Travaux de construction d'une classe au Bourg de Calanhel. Montant du devis : 3.804 francs. On peut prendre connaissance des plans-devis et cahier des charges à la Mairie de Calanhel. Le maire : MANACH.

Carrières à Chaix et Marbre Noir Nouvellement découverte

A Vendre ou à Louer A POULLAOUEN S'adresser à M. Yves Ropars, à CONVAL, POULLAOUEN. 2.-4.

Louis AR BOULCH Mare-hadour Mekanikou en PLUSQUELEK

a werz mekanikou dre flanz-kaër hag en garantig, euz an holl merkou, ha mond d'o lakat en dro, ha chench ar pejou.

à 2 heures en 18 lots avec faculté de réunion.

UNE PROPRIÉTÉ RURALE

située au Bourg de GUISS-CRIFF (Morbihan) et comprenant Maison d'habitation donnant sur la rue principale, bien placée pour le commerce, avec cour, puits, aire à battre, sur la mise à prix de 9.000 fr. et Terres de diverses natures attenant au bourg, sur la mise à prix totale de 21.100 fr. Cette belle propriété est louée 1.000 francs par an, impôts en sus.

A VENDRE par adjudication publique et volontaire, en l'étude, le jeudi 30 juin 1910, à 1 heure. Une prairie et un taillis d'un tenant, situés à Touffréville-Corveau, en Gourin. Entrée en jouissance immédiats. Mise à prix. 800 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e LE BOUAR, notaire à Gourin.

A VENDRE par adjudication publique et volontaire, en l'étude et par le ministère de M^e LE BOUAR, notaire à Gourin, Le Mardi 12 Juillet 1910

Chaussures en tous genres
Vve JOURDREN
CARHAIX

Mme Vve JOURDREN prévient sa clientèle qu'on trouvera chez elle un choix de chaussures en tous genres, achetées avant la nouvelle hausse. Elle pourra donc servir ses clients sans augmentation de prix. On trouvera également chez elle un choix de bonneterie et mercerie en tous genres.

Le plus fin des digestifs :
RHUY'S
du Domaine de
SAINT - ARMEL

GRANDE MARQUE
J. Menais Fils
19, Place des Lices, VANNES
Avec et après votre café demandez un Rhuy's Saint-Armel et exigez la bouteille d'origine qui se caractérise par sa forme spéciale de quille effilée.

MACHINES A TRICOTER
de tous systèmes



Facilités de paiement

Apprentissage Gratuit

M^{me} CORBEL
42, rue Gambetta, 42
MORLAIX
Votr les Modèles au Magasin

? POURQUOI ?
LES
BATEUSES
TANVEZ
SONT ELLES LES MEILLEURES
LES PLUS REPANDUES
PARCE QU'ELLES SONT:
LES PLUS STABLES
LES PLUS MANIABLES
LES PLUS ROBUSTES
LES PLUS DOUCES.
DEMANDER LE NOUVEL ALBUM AUX
USINES HYDRO ELECTRIQUES
DE LA TOURELLE & PONTEZER
GUINGAMP

ÉLIXIR
Armorique
EN VENTE PARTOUT
Grande Liqueur Bretonne
DISTILLERIE A LANNION
EN VENTE CHEZ TOUS LES NÉGOCIANTS
Cette liqueur digestive est des plus suaves. Elle renferme les principes bienfaisants de plantes saluaires de Bretagne.
Le Gérant : François JAFFRENOU
Carhaix, Imprimerie du Peuple

Prothèse & Chirurgie Dentaires

Les nouveaux dentiers métalliques de **M. H. BAVARD**, dentiste, 2, Quai de Léon, à Morlaix, sont **Inaltérables, Incassables**, et de **Garantie Illimitée**.

MARQUE **Alarsoi** DÉPOSÉE
H - B

POUR LES FAIRE CONNAITRE :

Pendant 3 mois, jusqu'au 15 juillet prochain (1910) ils seront faits au même prix que les bons travaux en caoutchouc actuels et bénéficieront quand même de la garantie énoncée ci-dessus sur facture.

MALADIES des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge
Docteurs Pierre et Léon OUDOT

de la Faculté de Médecine de Paris Anciens assistants de la Clinique nationale des Quinze-Vingts et de la fondation ophtalmologique A. de Rothschild.

CARHAIX, consultations tous les mercredis de 10 h. à 2 h. (Hôtel de France).

GUINGAMP, consultations tous les jeudis de 9 h. à 2 h. (36, Place du Centre).

LOUDEAC, consultations tous les samedis de 1 h. à 4 h. (Hôtel de France).

ST-BRIEUC, consultations tous les jours (25, rue de la Gare. Téléphone 2-03).

Confection de Costumes Bretons
en tous genres
ET DE BRODERIES

J. RAVALEC
CORAY (Finistère)

BRAGOU - BRAZ - GUËTRES
Ceintures
Chapeaux Bretons, Chaussures

Vertheuil - St-Germain d'Esteuil - Margaux - St-Estèphe - Pauillac - St-Laurent - St-Julien - St-Seurin de Cadourne - Cissac - Gaillan, etc., etc.

G R C SOCIÉTÉ DE VIGNERONS RÉUNIS pour la vente directe des Vins de leurs propriétés.

Les commandes sont adressées à M^{rs} Grandchamp, Ricard et C^{ie} St-Estèphe, Médoc Les renseignements sont demandés à M. Gourlaouen, à Carhaix, et à M. Caro, à Châteauneuf-du-Faou.

Médoc Vieux . . . 420 fr.	St-Estèphe 1906 . . . 450 fr.	Cru Bel Air St-Estèphe 1905 . . . 200 francs
Haut Médoc Vieux . 440 fr.	St-Julien 1906 . . . 200 fr.	Cru des Gannes St-Julie 1906 . . . 350 francs
Vin Blanc Graves . . 420 fr.	Pauillac 1906 . . . 200 fr.	Segre de Cabanac cru classé 1 ^{er} . . . 400 fr.
Graves Supérieurs . 450 fr.	St-Estèphe 1905 . . . 200 fr.	bourg sup. St-Estèp. 1906 400 fr.
Graves Doux . . . 200 fr.	St-Julien 1905 . . . 250 fr.	Saint-Estèphe nouveau la barrique 228 litres : 100 francs

Ces prix s'entendent la barrique médocaine de 228 litres, rendue gare de Saint-Estèphe. — Une barrique coûte par eau droits compris 12 fr. et par fer 17 fr. environ

G R C Saint-Estèphe en Médoc (Gironde)

Cycles et Autos AGENT : **Pierre ALLAIN**
HURTU Cycles et Autos
Rue Brizeux, CARHAIX
La marque renommée
9, AVENUE DE PARIS, A RUEIL (SEINE-ET-OISE)

Ecrémeuses "ECLAIR" Pierre ALLAIN
la meilleure marque du Monde

Agréé de l'Union de France
CONSTRUCTEUR-MECANICIEN
CARHAIX
Bicyclettes Marque **ALLAIN** L'INUSABLE a fait ses preuves
Armés et Cycles **Hurtu**
MACHINES AGRICOLES Machines à coudre
ARTICLES DE PECHE
Moulins à grains avec **Bluteur**
Pour mouder et faire le pain chez soi

FONDERIE DE MÉTAUX --- CONSTRUCTION DE MACHINES AGRICOLES

LOUIS TRÉQUIER
11, RUE DU COUEDIC --- QUIMPERLE (Finistère)

La nouvelle "VIS DE PRESSE" faisant 60 0/0 en plus de pression que tous autres systèmes.
A mécanisme et vis sans fin, mouvement vertical.
Prix pour vis complètes :
Diam. 110 millimètres 200 fr.
90 id. 150 fr.
de 70 id. 100 fr.
vis 60 id. 80 fr.

Monsieur Louis Tréquier.
« J'ai l'avantage et le plaisir de vous faire connaître que le battour, nouveau système, sur billes que vous m'avez vendu fait un bon travail, supérieur à celui de tous les autres battours de nos contrées. J'en suis très satisfait et je vous en félicite. Vous pouvez être assuré que je le recommanderai à mes amis. Je regrette beaucoup de ne l'avoir pas eu plus tôt en ma possession.
Gourlaouen, le 10 février 1910. LAUDEN, conseiller municipal. »

Pour légalisation des signatures ci-contre

LOUIS OLIVIER
Mécanicien

Place de la Tour d'Auvergne — CARHAIX

Armes, Cycles, Automobiles, Machines à Coudre
Machines Agricoles en tous genres
Machines à battre à manège et à moteur



Ecrémeuse "ALFA"

RECORD DU MONDE
Les écrémeuses Alfa-Laval sont les meilleures
Les chiffres suivant en sont la preuve
1.000.000 de nos machines sont vendues
70.000 écrémeuses de toutes marques ont été échangées contre les écrémeuses Alfa-Laval auxquelles **850** premiers prix ont été décernés.
Concluez suivant l'opinion !

Evid digerri ho kalon
Goulennit en holl hostaleriou
EUR
C'HOUERO - BOURDEL

Great gant Quinquina ha Gwin koz
Le Meilleur des Apéritifs, à base de Vin vieux
Amer Bordeaux Quinquina
Albert KOPKE-DEMOY, Montmoreau (Charente)
Agent régional : F. POULIQUEN, à MORLAIX

Grands Vins de Bordeaux
LE BRAS & C^{ie}
22, Boulevard du Bouscat
Bordeaux
Ar c'hazo-ten a reko mand on pob flanz hon c'honvroad AR BRAS, d'ar ro o douz c'hoant prona gwin mad naturel.
Vins rouges depuis 100 fr. — Blancs — 110 fr.
Vins des Crûs classés de la Gironde
VINS BLANCS garantis purs pour le S Sacrifice de la Messe
Franco de port et régie fut perdu
Gare destinataire
Echantillons et Références sur demande

Champagne "LA MOUETTE"
H. SAVART
AY-CHAMPAGNE
Agent Général : FERNAND TURPIN
ARNAGE (Sarthe)
Demandez le Champagne "La Mouette" dans toutes les bonnes maisons de vins et notamment chez MM. Louis Cote et Bernard-Déhorès, Carhaix — Laurent, Landivisiau — Miossec et Riou, Châteaulin — Paul Bernard, Châteauneuf-du-Faou — Frablot, Loperée — Hémeury, La Fouillée — Fluriot, Morlaix — Vve Prot, Le Faou — F. Lavalon, Rostrenen — Conan-Glôvôd et Trégoat, Cahac — Le Calvez, Bégard — Le Houérou, Plourat — Vve Eude et May-Pignorel, Guingamp — A. Delsfargue, Lanvollon — Paul Le Goff, Gourin.

LES MALADIES DE LA FEMME
La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la **JOUVENOE de l'Abbé Soury**
De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.
Toute femme soumise de sa santé doit, au moindre malaise, faire usage de la **JOUVENOE**, qui est composée de plantes inoffensives sans aucun poison. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENOE** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, et éviter la Mort subite ou les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.
La **JOUVENOE de l'Abbé Soury** se trouve dans toutes les Pharmacies. 3 fr. 50 le flacon, 4 fr. 10 franco gare. Les trois flacons 10 fr. 50 franco, contre mandat-poste adressé à Mag. DUMONTIER, pharmacien, place de la Cathédrale, Rouen.
(Notice et Renseignements confidentiels gratuits)

En vente chez M. BARON, pharmacien à CARHAIX

Petra eo ar paz?
Ar pas a siskues eo klavo ar shevent
Pasaat a rer dre ma chom stanket krenchadennou er c'houzougen, hag o frezanz a lak da basaat. Pasaat a rer evid kas ané kuit.
Aliez na zeu netra, ar pez a ro poan ha skuizder.
Ar Sirop Celtique
a lak da grenohat hag a wella d'ar goull
AR SIROP CELTIQUE
ive ar skuizder.
E esa a zo e gemer. — E effejou a zo burzuduz braz.
PRIZ 1 skoed. — En gwerz en holl apotikerezoù mad.
Kaset franko evid mandat post d'an Aot. MOREUL, Farmastan e Landerne
En Mairie de Carhaix .le